



La ferme du Clos Thomas

Au bord du canal, à Saint-Maurice-sur-Vingeanne, la ferme du Clos Thomas élève des chèvres et fabrique du fromage depuis plus de 20 ans.

La ferme est ouverte tous les jours de 16 h 30 à 19 h et il est possible de donner la tétée aux cabris dès 16 h 30.

La boutique est également ouverte et propose une large gamme de produits issus de la ferme : tomme de chèvre, bûche, faisselle, fromage figue et miel...

En face, une pause gourmande au bord du canal : "La Petite fignale".

Champlitte



A découvrir à Champlitte : les musées départementaux Albert & Félicie Demard, l'église Saint-Christophe, le couvent des augustins, la tour des Annonciades, le sentier des Pierres Sèches, le vignoble chanitois...



Pour les amoureux de la marche, le territoire de Champlitte propose 20 sentiers de balades balisés, de tous niveaux, de 1.5 km à 41 km.

Tous les dépliants détaillés sont disponibles à l'office de tourisme de Champlitte et téléchargeables sur le site internet www.ot-champlitte.fr

Le code du randonneur

- Respecter les espaces protégés.
- Rester sur les sentiers balisés pour ne pas piétiner les plantes et les insectes, mais également pour éviter de se perdre.
- Garder les chiens en laisse pour le confort et la sécurité de tous. Ils pourraient aussi déranger et effrayer la faune sauvage.
- Récupérer ses déchets.
- Partager les espaces naturels. Les chemins accueillent de nombreux utilisateurs : agriculteurs, randonneurs pédestres, cavaliers, cyclistes, chasseurs...
- Ne pas couper ou arracher de fleurs, certaines sont rares et protégées.
- Rester discret, les animaux sauvages ne sont pas habitués à entendre nos bruits. Ne pas effrayer les troupeaux.
- Il est interdit de faire des feux.
- Se renseigner auprès des communes traversées afin de connaître les périodes et territoires de chasse.
- Le camping sauvage n'est autorisé qu'avec l'accord du propriétaire du terrain. Si besoin d'un hébergement, ne pas hésiter à se renseigner à l'office de tourisme ou dans un village proche.

Infos pratiques

- Maison de Santé des 3 Provinces : 03 84 67 48 42
- Pompiers : 18 - N° urgences européennes : 112
- Pharmacie : 03 84 67 64 07
- Taxis : Podubcik : 03 84 67 64 20
- Hébergements : gîte de groupes (44 lits), hôtels, gîtes, camping
- À Champlitte : restaurants, boulangeries, supérette, bars, tabac, presse...



Contact

Office de tourisme des 4 Rivières
Bureau d'information touristique
de Champlitte

2, allée du Sainfoin - 03 84 67 67 19
ot4rivieres@gmail.com - www.entresaoneetsalon.fr



Depuis 2015, le bureau d'information touristique de Champlitte est labellisé "Vélo Bienvenue". Plus d'infos sur www.balade-haute-saone.fr

Les traces GPS de nos sentiers sont disponibles dans la rubrique "randonnée" du site internet

GPS tracks are available on our website, in the "hiking" section



Rejoignez-nous !

Entre Saône & Vingeanne

(variante de la Charles le Téméraire)

Autet - Dampierre - Champlitte -
Saint-Maurice-sur-Vingeanne



20



• Niveau

• Distance : 35 km

• Temps : 2 h 00 (à vélo)

Balade en Pays Chanitois

Patrimoine curiosités

Dampierre-sur-Salon La Maison Couyba

Maison familiale du célèbre homme politique et poète français Charles Couyba (connu aussi sous son nom de plume : Maurice Boukay), né à Dampierre/Salon en 1866 et décédé en 1931. Il fut ministre du commerce en 1911 et de l'industrie en 1914. Cette maison de maître date de 1789 et fut achetée par la mère de Charles Couyba pour son fils, alors maire de Dampierre.

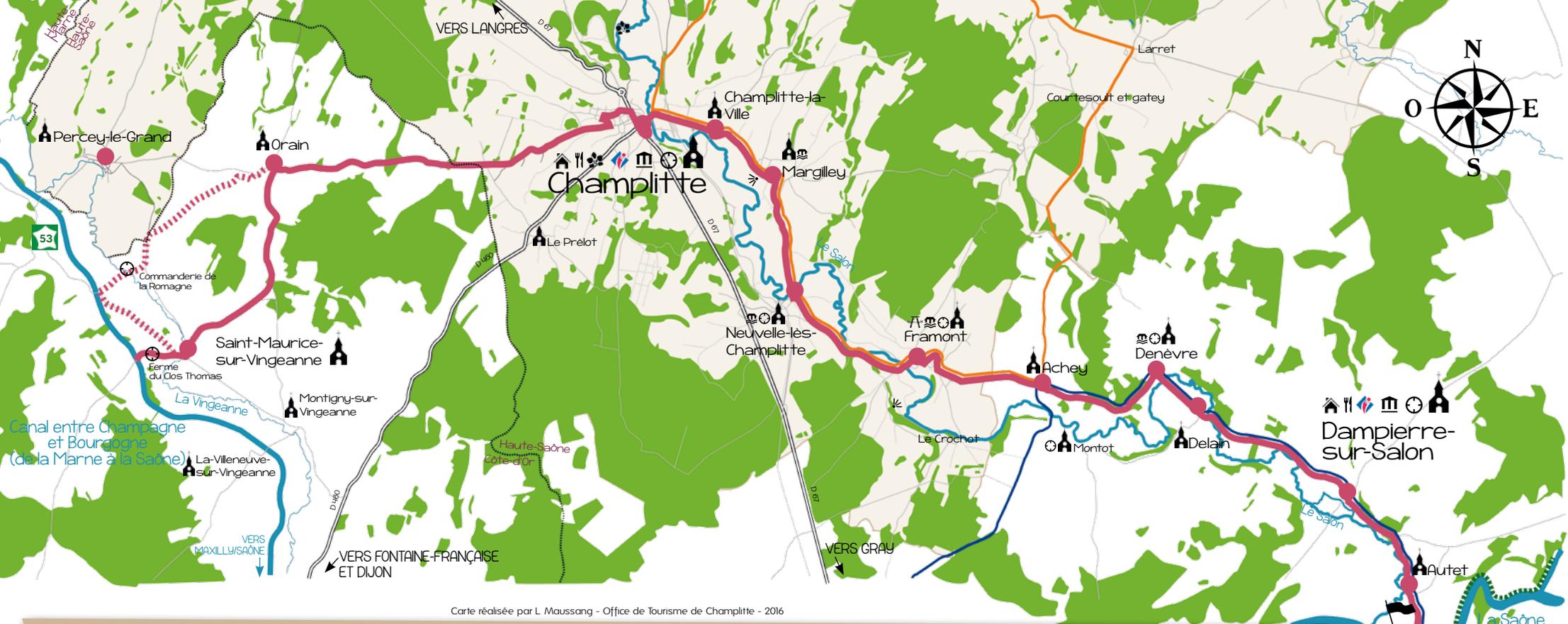


Montot

De l'ancien château médiéval de Montot, il reste une porte cochère fortifiée ainsi que le donjon qui est aujourd'hui inclus dans des bâtiments de ferme.

Champlitte





Carte réalisée par L. Maussang - Office de Tourisme de Champlitte - 2016

Légende



Départ
(Autet - bord de Saône)



2 musées à Champlitte :
Musée des arts et traditions populaires
Musée des arts et techniques



Monument



Fontaine-lavoir



Église-chapelle



Patrimoine naturel remarquable



Point de vue



Office de Tourisme



Hébergement
Restauration



Tracé du circuit



Variante du circuit



Véloroute V50 -
Charles le Téméraire



Véloroute V53 -
Canal entre Champagne
et Bourgogne



Boucle chanitoise

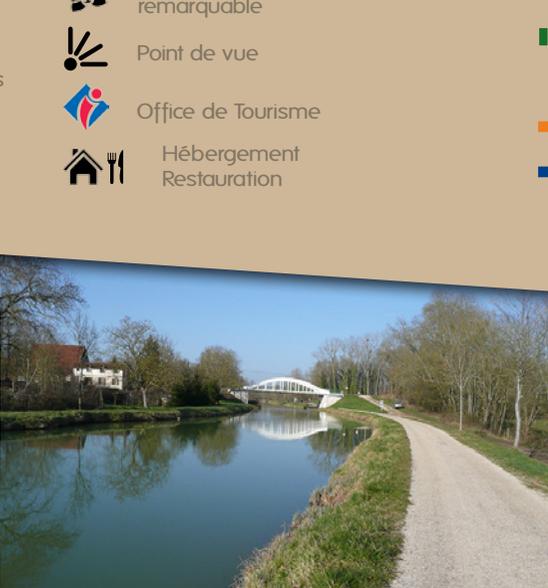


Boucle des plages

Circuit

- Autet/Champlitte : 20.66 km
- Champlitte/voie verte : 12.2 km
- Champlitte/voie verte (par la variante) : 13.8 km

Une variante sur la "Charles le Téméraire" : à Autet, quitter le chemin de halage et suivre le balisage "boucle des plages" jusqu'à Achey puis "la boucle chanitoise" jusqu'à Champlitte. Le bourg chanitois est une étape incontournable : hébergement, restauration, château-musée, balades... Depuis Champlitte, suivre la direction "Orain". À la sortie d'Orain, prendre la route à gauche et passer par l'ancienne commanderie de "La Romagne". Prenez ensuite la direction de Saint-Maurice-sur-Vingeanne pour reprendre la voie verte 53 du canal entre Champagne et Bourgogne. 30 km pour rejoindre Maxilly-sur-Saône (entre Talmay et Pontallier) où l'on retrouve la véloroute 50.



Commanderie de la Romagne

Balade au bord du canal